

A

Comme économiste, que pensez-vous de l'affirmation suivante :

« Sur un marché concurrentiel, si on impose un prix maximum inférieur au prix d'équilibre, ce que les producteurs perdront sera compensé par ce que les consommateurs gagneront. De sorte que rien n'aura changé sauf ce transfert des producteurs vers les consommateurs ».

Il est vrai que les consommateurs qui achètent au prix maximum voient leur surplus augmenter du même montant que les producteurs voient le leur baisser. Mais comme le prix a diminué, les producteurs vont diminuer les quantités qu'ils offrent, par rapport à ce qu'ils proposaient au prix d'équilibre concurrentiel. De même, les consommateurs qui étaient disposés à payer un prix compris entre le prix maximum fixé sur le marché et le prix d'équilibre concurrentiel seront exclus du marché. Si bien que les producteurs et les consommateurs vont enregistrer une perte de surplus (la « perte sèche »). Il serait donc possible d'améliorer la situation des uns et des autres simultanément, ce qui montre que cette situation est inefficace. Graphique possible mais non indispensable.

B

Une taxe unitaire spécifique est destinée à financer le recyclage de certains produits technologiques vendus sur des marchés concurrentiels. Qui va en payer la majeure partie, les producteurs ou les consommateurs ?

Tout dépend des élasticités respectives de l'offre et de la demande de ces produits. Moins la demande est élastique plus les consommateurs payent, alors que c'est le contraire pour l'offre. [Réponse possible en s'appuyant sur le ratio de transfert. Un graphique à l'appui des explications est également possible]

C

Vrai ou faux ?

1. Le monopole simple est inefficace parce qu'il conduit les demandeurs à payer un prix plus élevé qu'en situation de concurrence pure.
2. Le monopole simple est inefficace parce qu'il empêche la réalisation d'autres ventes et d'autres achats.

Répondez pour chaque proposition ci-dessus et donnez une justification pour vos deux réponses.

1 : faux. 2 : vrai. Le monopole conduit, en effet, à une dégradation de la situation des demandeurs qui paient plus cher le produit qu'ils achètent. Mais s'il est inefficace, c'est parce qu'il serait possible d'améliorer la situation des uns sans détériorer la situation des autres. Ainsi, en vendant à un prix inférieur au prix de monopole mais supérieur à son coût marginal aux demandeurs qui ne peuvent pas payer le prix de monopole, mais sont disposés à payer un prix au moins égal au prix de marché concurrentiel, on pourrait augmenter le surplus du monopoleur comme celui des demandeurs.

D

Pourquoi le monopoleur n'est-il pas sur sa courbe d'offre alors qu'une entreprise concurrentielle le serait ?

En situation de concurrence, l'entreprise perçoit la demande qui lui est adressée comme infiniment élastique. C'est-à-dire qu'elle pense pouvoir écouler n'importe quelle quantité au prix du marché. Ce dernier représente alors sa recette marginale. Pour maximiser son profit, il égalise sa recette marginale (le prix) et son coût marginal. Sa courbe d'offre se confond donc avec celle de coût marginal.

En monopole, la demande perçue par l'entreprise n'est pas une demande infiniment élastique mais la demande de marché. La recette marginale ne se confond donc plus avec le prix, même si elle reste égale au coût marginal pour que le profit soit maximum, ce qui détermine la quantité produite. Le prix pratiqué par le monopoleur est alors celui que les demandeurs sont disposés à payer pour cette quantité.

[NB : La formalisation peut vous aider à répondre, mais elle n'était pas nécessaire]

E

Une taxe unitaire spécifique est destinée à financer le recyclage de certains produits technologiques vendus sur un marché monopolistique. Les consommateurs craignent que l'augmentation de prix qu'ils auront à supporter soit supérieure au montant de cette taxe. Sachant que le coût marginal est constant et que l'élasticité prix de la demande est constante et égale à -2, cette crainte est-elle fondée ?

La taxe peut être comprise comme un supplément au coût marginal. Or, le pouvoir de marché du monopoleur, qui dépend lui-même de l'élasticité prix de la demande, lui permet de fixer son prix au dessus du coût marginal [Précision possible : $P = (C' + T)/(1 + 1/E_d)$]. Il pourra donc augmenter son prix au-delà du montant de la taxe. La crainte des consommateurs est donc fondée.

F

Dans le cas d'un monopole naturel, est-il souhaitable, pour les consommateurs comme pour le producteur, de rétablir des conditions de concurrence, pour lesquelles la quantité produite permet d'égaliser le coût marginal et le prix ? Pourquoi ?

Dans un monopole naturel, le coût marginal est inférieur au coût moyen. En conduisant l'entreprise à offrir son produit à un prix égal au coût marginal, le rétablissement de conditions concurrentielles n'est pas souhaitable puisqu'elle ne lui permettrait pas de percevoir une recette compensant ses coûts. La viabilité de l'entreprise serait compromise à long terme et si l'entreprise devait se retirer du marché, les consommateurs ne pourraient plus se procurer son produit. Graphique possible mais non indispensable.

G

Si nous allons ensemble au cinéma pour voir le même film, vous paierez en tant qu'étudiant(e) votre ticket moins cher que moi. Comme économiste, comment analysez-vous cette situation ?

Il s'agit d'une pratique de discrimination par les prix du troisième degré, qui consiste à regrouper les consommateurs en catégories caractérisées par des fonctions de demande différentes (ici, les étudiants dont le revenu est supposé plus faible, et les autres consommateurs). En se plaçant en situation de monopoleur vis-à-vis de chaque catégorie de consommateur, le cinéma pratique un prix différent pour vous et moi, ce qui lui permet de capter une plus grande partie du surplus total.

H

Face au monopole simple, la discrimination par les prix présente-t-elle un avantage pour les consommateurs ?

Oui. Même si la discrimination conduit à capter une partie du surplus du consommateur encore plus importante que dans le cas du monopole simple, elle permet de faire accéder au

marché des consommateurs qui en seraient exclus par le prix trop élevé pratiqué par le monopole simple.